



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session extraordinaire 2013-2014

TT

P.V. AEDCI 43

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 06 octobre 2014

Ordre du jour :

1. Entrevue avec le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les Commissions de partenariat avec le Burkina Faso, le Niger, le Vietnam et le Kosovo
2. Réponse de la commission à la Pétition no. 352 - "Géint d'Verhandele vum Fräihandelsofkommes TTIP zwëschen der USA an der EU mat Auswierkungen op Lëtzebuerg"
3. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 8 et 16 septembre (matin et après-midi) 2014
4. 6664 Projet de loi portant approbation du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 10 décembre 2008 - nomination d'un rapporteur
5. 6696 Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet, signé à Bruxelles, le 19 février 2013 - nomination d'un rapporteur
6. Dossiers européens: adoption du tableau des documents transmis entre le 27 septembre et le 3 octobre 2014
7. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt (remplaçant M. Jean-Claude Juncker), M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas, Mme Cécile Hemmen, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de l'Action humaine
Mme Martine Schommer, Directeur de la Coopération au développement

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen

Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : M. Jean-Claude Juncker, Mme Lydie Polfer

M. Claude Turmes, membre du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Entrevue avec le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les Commissions de partenariat avec le Burkina Faso, le Niger, le Vietnam et le Kosovo

Le Ministre a distribué une brochure pour chaque pays concerné.

Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays partenaire depuis 1996. Le premier Programme indicatif de Coopération (PIC) fut signé en 1999 et fut suivi d'un deuxième PIC qui est toujours en cours. Un 3^e PIC prendra la relève prochainement. A part la coopération sur le plan ministériel, le Burkina Faso compte une cinquantaine de projets menés en collaboration avec des ONG luxembourgeoises sur son territoire. Les derniers échanges dans le cadre de la commission de partenariat ont eu lieu sur fond de la catastrophe aérienne au Mali dans laquelle deux collaborateurs d'une ONG luxembourgeoise « Le Soleil dans la main » ont perdu la vie. Les deux délégations se sont engagées à continuer les projets déjà entamés par cette ONG et de leur apporter un nouveau dynamisme.

Le Ministre a également eu un échange de vues avec le Ministre de l'Economie et des Finances burkinabè Lucien Marie Noël Bembamba lors de son passage récent au Luxembourg sur les projets inhérents au 2^e PIC :

1. L'inventaire forestier national, qui est un point essentiel dans le cadre du changement climatique.
2. La plate-forme multifonctionnelle mise en place dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Ce projet pourra être continué de façon indépendante et ne sera plus repris pour le prochain PIC.
3. L'élevage de races, notamment du Zébu Azawak, dont la diffusion dans certaines régions a été soutenue. Ce projet ne sera pas reconduit, faute de résultats concluants.
4. En matière d'enseignement, de formation technique et professionnelle des progrès ont été constatés, notamment au niveau national où une stratégie a été mise en place par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi. Ce volet fera certainement partie des projets futurs dans le cadre de la coopération au Burkina Faso.
5. Le programme pour la promotion de la transfusion sanguine.
6. Le projet TIC pour l'utilisation des nouvelles technologies dans les administrations.
7. La promotion de l'éducation de base qui a toujours été et restera un des piliers de la coopération avec le Burkina Faso.

Les projets phares du 3^e PIC seront :

1. L'inventaire forestier.
2. L'éducation de base et la formation professionnelle.
3. Le développement des TIC.

Niger

Le Ministre a rencontré le Ministre des Affaires étrangères du Niger lors de son récent passage au Luxembourg au mois de septembre.

Le 2^e PIC avait été prolongé en raison des problèmes qu'avait connus le pays et du taux de déboursement qui n'avait atteint que 33%.

Les premiers contacts avec le Niger ont eu lieu en 1989 et c'est en 1995 que fut signé le 1^{er} accord cadre. Le 2^e accord cadre suivit en 2002 avec les priorités suivantes :

1. La formation professionnelle et l'insertion des jeunes. Le programme « 017 » a permis la construction d'un centre de formation.
2. La mise en œuvre du plan d'action régional pour le développement rural, notamment dans la région de Dosso. A relever, le soutien du projet « NNN : les Nigériens nourrissent les Nigériens ».
3. Le programme décennal pour le développement de l'éducation dans la région de Dosso en coopération avec la Suisse et Lux-Development.
4. L'appui à la chaîne des dépenses publiques à Dosso.
5. Le projet d'assainissement de l'eau. Ce projet fut initié en collaboration avec le Danemark, qui s'est finalement retiré. Vu son importance, le Luxembourg a décidé de le continuer tout seul.
6. La contribution au fonds commun des donateurs sur la crise alimentaire.
7. La coopération multilatérale à travers le programme conjoint de Maradi.
8. Dans la coopération bilatérale le Luxembourg soutient la Mission EUCAP Sahel avec l'envoi d'un agent de police sur place.

Le Luxembourg soutient une grande partie des ONG luxembourgeoises au Niger et cofinance un certain nombre de projets. Le Luxembourg est aussi intervenu dans le secteur de l'aide alimentaire et de l'aide humanitaire en coopération avec la Croix Rouge.

Discussion

Les points suivants sont à relever de la discussion qui a suivi :

- Le Ministre précise qu'avant la conclusion d'un accord de partenariat, le Gouvernement luxembourgeois tient toujours un débat politique avec les représentants politiques du pays visé par la coopération pour les mettre en garde de certaines dérives démocratiques qui risqueraient de compromettre le partenariat. Plus concrètement, le Gouvernement luxembourgeois contrôle le respect des modalités d'exécution des projets et met en garde le pays partenaire en cas de problèmes, notamment en cas de corruption. L'effort du Luxembourg consiste principalement à soutenir le développement de la société civile.
- Concernant la problématique des OGM et les conséquences dans les régions africaines, le Ministre est d'avis qu'il s'agit d'un phénomène global dont le problème principal est constitué par les contraintes imposées par ce type de plantation. Le Ministre assure qu'il abordera ce sujet dans les prochaines discussions dans le cadre des commissions de partenariat. Le soutien du Gouvernement luxembourgeois au secteur agricole consiste surtout dans la transmission du savoir-faire et l'aide aux

agriculteurs dans le développement de leur activité, entre autres, à travers la microfinance.

- Le retrait du Danemark du projet d'assainissement de l'eau est une décision politique du Gouvernement danois et ne concerne pas les fonds déjà investis, mais uniquement la gestion du projet. Cependant, cette décision n'affecte en aucun cas l'engagement du Luxembourg dans le projet.
- Le virus Ebola représente, à côté d'une catastrophe sanitaire, aussi un grand problème économique pour toute la région africaine concernée, notamment en raison des dépenses financières inattendues que cela a engendré. La semaine de la microfinance qui avait été planifiée au Burkina Faso pour le mois de décembre a dû être reportée. Au vu de cette situation, le Gouvernement luxembourgeois a décidé d'adapter certains projets, surtout le volet santé, pour pouvoir réagir au mieux à cette crise.
- Le Gouvernement luxembourgeois reconnaît que la lutte contre le terrorisme représente un facteur de sécurité important pour les pays africains et a choisi d'investir massivement dans la formation professionnelle des jeunes pour leur offrir une perspective d'avenir.
- Concernant l'appui à la diffusion du Zébu Azawak, le Directeur de la Coopération au Développement précise que le projet avait comme but l'amélioration de la race bovine présente au Burkina Faso et au Niger. Mais face à la résistance et à l'incompréhension des éleveurs, il fut décidé d'abandonner cette partie du projet. Par contre, l'autre volet du projet qui consiste à venir en aide aux éleveurs dans la réhabilitation des pâturages existants sera maintenu en raison des résultats positifs.

Vietnam

La dernière Commission de partenariat a eu lieu le 23 septembre 2014 à Hanoï, exceptionnellement au niveau des directeurs. L'année prochaine, elle aura lieu à Luxembourg au niveau ministériel. Le PIC actuel s'étend jusqu'en 2015 et ne sera pas renouvelé au-delà de cette date. Cependant, un certain nombre d'actions et programmes débutés dans le cadre du PIC actuel seront menés à terme jusqu'en 2017-2018. Cette période est appelée « soft phasing out ».

Au-delà du PIC, les relations bilatérales avec le Vietnam seront maintenues à travers des programmes communs. Le programme de formation bancaire a comme but de favoriser la coopération entre les autorités de surveillance bancaire. Ce projet permet également de promouvoir la place financière du Luxembourg.

Le Luxembourg fera aussi une intervention au Vietnam dans le cadre de la « Green growth strategy » pour permettre aux entreprises luxembourgeoises faisant partie du cluster écologique de s'engager dans des relations économiques avec ce pays.

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement luxembourgeois va essayer de mener à terme une coopération entre deux grandes cliniques situées à Hanoï et à Hô Chi Minh et la biobanque du Luxembourg.

La formation professionnelle dans l'hôtellerie et le tourisme ne sera pas poursuivie, mais le Luxembourg s'est engagé à maintenir l'accueil des étudiants et des professeurs issus des neuf écoles soutenues au Vietnam aussi bien au Lycée technique hôtelier de Diekirch qu'au Brussels Business Institute (BBI) à Wiltz.

La logique du PIC actuel a toujours été de combattre la pauvreté dans toutes les provinces et de renforcer les capacités du Vietnam.

Kosovo

Contrairement aux autres pays, le Kosovo n'est pas un pays partenaire, mais un pays à projet.

La situation politique au Kosovo n'a pas permis une rencontre au niveau ministériel, d'où la tenue d'une commission mixte au niveau des directeurs.

L'engagement du Luxembourg au Kosovo date de la guerre et se décline en différents programmes se basant sur trois domaines :

1. La formation professionnelle. Construction de deux centres de formation professionnelle.
2. La santé. Aide dans la mise en place d'une base légale pour le système d'assurance maladie, d'une agence de financement de la santé, de chambres professionnelles, ainsi que d'un système d'information sanitaire. Le Luxembourg est le chef de file du secteur de la santé au Kosovo et travaille en étroite collaboration avec le Ministre de la Santé.
3. L'assainissement de l'eau. L'action du Luxembourg se concentre sur la partie sud de la ville de Mitrovica et a permis d'économiser de l'eau et d'améliorer le service à la population. Il est prévu d'étendre le projet au nord de la ville.

L'ensemble du projet sera clôturé en 2016, mais il est prévu de continuer certains programmes avec un niveau d'engagement inférieur.

Caritas a reçu un mandat du Gouvernement luxembourgeois pour venir en aide aux communautés défavorisées en coopération avec la société civile locale. Le nouveau mandat 2014-2016 inclut aussi des municipalités au nord du Kosovo où vit majoritairement la population serbe.

Discussion

Les points suivants sont à relever de la discussion qui a suivi :

- Le Ministre précise qu'après le « soft phasing out », les relations avec le pays partenaire continuent, notamment à travers les liens économiques qui se sont créés pendant la durée du partenariat.
- La sélection de nouveaux pays partenaires se fait d'un côté, à l'aide de « l'Human Development Index Rating », et, de l'autre, à travers la liste des pays comptant un certain nombre d'ONG luxembourgeoises. Le prochain pays sélectionné pourrait être la Birmanie. Parmi les pays à projet figure aussi la Mongolie.
- Le Kosovo fait partie du programme européen de libéralisation des visas, mais est encore très loin d'être prêt d'un point de vue technique.

2. Réponse de la commission à la Pétition no. 352 - "Géint d'Verhandele vum Fräihandelssofkommes TTIP zwëschen der USA an der EU mat Auswierkungen op Lëtzebuerg"

Le texte est adopté.

3. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 8 et 16 septembre (matin et après-midi) 2014

Les projets de procès-verbal des réunions du 8 et 16 septembre (matin et après-midi) 2014 sont adoptés.

4. 6664 Projet de loi portant approbation du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 10 décembre 2008

M. Angel est désigné comme rapporteur.

5. 6696 Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet, signé à Bruxelles, le 19 février 2013

Mme Dall'Agnol est désignée comme rapportrice.

6. Dossiers européens: adoption du tableau des documents transmis entre le 27 septembre et le 3 octobre 2014

Le tableau est adopté.

M. Mosar est désigné comme rapporteur du document COM(2014)612.

7. Divers

- La Commission ne se réunira pas le 13 octobre en raison de la journée parlementaire du parti « Déi Gréng ».
- Le 20 octobre les projets de loi 6664 et 6696 seront présentés, ainsi qu'un projet de loi concernant la prolongation de la mission au Mali.

Luxembourg, le 20 octobre 2014

La secrétaire-administratrice,
Tania Tennina

Le Président,
Marc Angel